

Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 5 décembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 16 décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – SPL POITOU-CHARENTES AUTO-PARTAGE - RAPPORT ANNUEL DES ADMINISTRATEURS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Anne BAUDOIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Jacques BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Amaury BREUILLE à Stéphane PIERRON, Sophie BROSSARD à Adrien PROUST, Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAUT, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Jean-Pierre MIGAULT à Jean-Claude FRADIN, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, René PACAULT à Jean-Claude BARRAUD, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Sébastien PARTHENAY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Sébastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – SPL POITOU-CHARENTES AUTO-PARTAGE - RAPPORT ANNUEL DES ADMINISTRATEURS

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

L'article L 1524-5 du CGCT précise que « les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires se prononcent sur un rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance de la société d'économie mixte ».

Considérant la création au 1er janvier 2014 de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Cette société a pour objet de favoriser les transports collectifs et doux et d'organiser une itinérance de qualité pour les habitants. Son capital est de 385 000 € soit 385 actions de 1000 €.

Ses actionnaires sont :

- Région Poitou-Charentes pour 90.90 %
- Conseil Général 79 pour 1.30 %
- Conseil Général 86 pour 1.30 %
- Agglomération de Saintes pour 1.30 %
- Agglomération du Niortais pour 1.30 %
- Agglomération de La Rochelle pour 1.30 %
- Agglomération d'Angoulême pour 1.30 %
- Agglomération de Châtelleraut pour 1.30 %

Son conseil d'administration est composé de 5 membres. La CAN y est représenté par un censeur désigné par délibération du 19 mai 2014.

Conformément à l'article L.1524.5 sus énoncé, il est proposé une présentation du rapport de la SPL Poitou-Charentes Auto-Partage pour l'année 2013. Par ce rapport, le mandataire de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein du conseil d'administration de la SPL Poitou-Charentes Auto-Partage rend compte des actions effectuées par la société ainsi que de sa situation financière.

Ce rapport 2013 fait apparaître plusieurs points marquants :

1) BILAN

Le premier exercice de 20 mois a permis de mettre en œuvre l'ensemble des investissements, d'associer les technologies des partenaires choisis par appel d'offres public, d'intégrer le réseau national Citiz de France Auto Partage, de lancer l'interopérabilité des systèmes d'auto-partage au niveau régional, d'instaurer des démarches d'inter modalité avec le train TER et le Bus, et de lancer commercialement la marque du service REGIONLIB.

Ce nouveau projet de mobilité est une offre de service qui rencontre de nombreux freins culturels au regard de la grande facilité de posséder et assumer sa propre automobile.

La Région a jusque maintenant financé plus de 90% du capital, 100% des investissements et pris à sa charge la prestation de service de REGIONLIB d'organisation de cette mission sur son territoire.

Les 3 difficultés conjuguées de Régionlib lors du premier exercice :

- 1/ décider les usagers à abandonner leur véhicule au profit d'un achat de prestation;
- 2/ décider les usagers à passer de la voiture thermique traditionnelle à la voiture électrique;
- 3/ décider les usagers à rouler en MIA.

2) RESULTATS (lancement progressif du service en avril 2013) :

- Nombre d'abonnés : 20 ;
- Nombres de stations en services : 16 ;
- Nombre de véhicules en auto-partage : 19
- Nombre de réservations : 328
- Nombre d'heures d'utilisation : 2356
- Kilomètres total effectués : 5755

3) COMPTE DE RESULTATS (en cours d'enregistrement en Préfecture de Région) :

- Résultat d'exploitation : -162 182 € ;
- Résultat financier : 0 € ;
- Résultat exceptionnel : 48 051 €
- Déficit : -114 131 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Prendre acte du rapport annuel 2013 du mandataire de la Communauté d'Agglomération de Niort au sein de la SPL Poitou-Charentes Auto-Partage

Jérôme BALOGÉ

Président